

Aides végétales 2020 : derniers ajustements

18/03/2021



Actus Agricoles

Un [arrêté du 16 mars 2021](#) publié au Journal Officiel du 18 mars, fixe le montant unitaire pour la campagne 2020 des aides à la production de semences de légumineuses fourragères et de graminées ainsi que les montants unitaires des aides à la production de cerises et de prunes.

Ainsi, le montant unitaire de l'aide à la production de **semences de légumineuses fourragères** est fixé à 131,50 euros par hectares (€/ha). Et, celui de l'aide à la production de **semences de graminées** est fixé à 40,40 €/ha.

L'aide à la **production de cerises destinées** à la transformation est arrêté à 595 €/ha et celle à la **production de prunes** destinées à la transformation, à 990 €/ha.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/aides-vegetales-2020-derniers-ajustements/>